ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 2 N 404

Je soussigné Greffier del'Academie Royale
de Chirurgie Reconnois avoir receu de
Monsieur Joubert Tresorier La somme de
quatre cent livres tant pour depenses faites
que pour mes peines et soins pour les jours
des seances del'Academie pendant les
années mil sept cent cinquante huit, et mil
sept cent cinquante neuf, Conformement ala
deliberation du Vingt Janvier 1752. dont
quittance aparis ce premier aoust mil
sept cent soixante

Jn françois

Lxxbu. Cotte
Lxm.

Bon pour 400tt

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11
d. 46, 206